

L'actu du jour

Un coup dur pour l'écologie

Les agriculteurs ne voulaient pas de l'écotaxe. Le gouvernement a cédé devant leurs protestations. Il a décidé de reporter à plus tard la création de cet impôt... qui aurait pu rapporter plus d'1 milliard d'euros par an pour développer des transports écologiques.



Sur cette photo, tu peux voir le système de péage qui devait permettre aux camions de payer l'écotaxe. © AFP PHOTO / PHILIPPE HUGUEN

L'écotaxe, c'était quoi ?

Ce devait être un nouvel impôt payé par les gros camions qui empruntent les routes nationales et départementales de France. Cet impôt était notamment calculé en fonction de la distance parcourue par les camions. L'écotaxe a été décidée sous le gouvernement de droite de Nicolas Sarkozy. Elle est inscrite dans la loi.

Pourquoi les agriculteurs n'en voulaient-ils pas ?

Les produits agricoles sont acheminés le plus souvent par camion, car ce sont des produits frais : ils doivent aller rapidement du lieu de production au lieu de vente, ce que permet plus difficilement le train à l'heure actuelle. Les agriculteurs se sont donc sentis directement visés par cet impôt.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que, sous la pression des agriculteurs, le gouvernement a décidé de reporter à plus la tard l'écotaxe. Cet impôt devait pourtant rentrer en application le 1er janvier 2014, comme le prévoit la loi.

Pourquoi la colère a-t-elle été si forte en Bretagne ?

Premièrement, il y a un nombre important d'agriculteurs en Bretagne (5 agriculteurs sur 100 personnes en Bretagne contre 3 sur 100 en France). Deuxièmement, la Bretagne est isolée, à la pointe ouest de la France. Pour acheminer leurs produits, les agriculteurs doivent facturer de longs trajets. Ils auraient donc dû payer une écotaxe importante. Actuellement, enfin, les agriculteurs bretons peinent à vendre leurs produits. Dans une situation professionnelle déjà difficile, ils ne voulaient pas d'un nouvel impôt.

Qui gagne, qui perd ?

Les agriculteurs et les camionneurs ont gagné en manifestant souvent violemment. Ils ont montré qu'en protestant fort, on pouvait faire reculer le gouvernement et ne pas tenir compte de la loi. L'écologie, elle, est la grande perdante : cette taxe devait permettre de réunir l'argent nécessaire au développement du train et des péniches en France. Actuellement, en France, plus de 8 produits transportés sur 10 voyagent à bord de camions. Or, c'est le mode de transport le plus polluant.

Et aussi...

L'autre grand perdant, c'est l'État français, qui ne récupérera pas le 1,1 milliard attendu de l'écotaxe... Pire, il va perdre 800 millions d'euros ! Il faut en effet payer l'entreprise italienne Ecomouv', qui a fabriqué les péages censés récolter la taxe écologique...

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)